

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Auch (32000)

Réponses de Marie-Pierre Desbons, au nom de la liste « Auch2020, Le Temps des Citoyens »

– le 10/03/2020 à 15:15 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Etablir un budget minimal de 10 euros par habitant pour la 1^{ère} année (correspondant à la moyenne nationale) puis l'augmenter de 1 euro par habitant chaque année.

Objectif d'augmentation de la part modale de 1%/an.

La FUB recommande entre 10 et 25 euros par habitant et par an.

La conduite de notre projet d'urbanisme passera par la redéfinition d'un plan de circulation, dont l'objectif premier sera de remettre piétons, vélos et transports en commun au coeur de la mobilité urbaine. La conception et la mise en oeuvre de ce plan seront réalisées conjointement avec les usagers des voies urbaines, en transparence et en concertation, y compris sur le volet budgétaire. La mise en oeuvre budgétaire pourra ne pas suivre un rythme annuel linéaire, certaines phases de déploiement pourront nécessiter un effort spécifique certaines années au détriment d'autres.

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

Ce comité de suivi opérationnel vélo réunit l'ensemble des élus, techniciens, associations concernées, à toutes les échelles, de la commune à la région.

Embaucher ou à minima désigner un chargé de mission vélo spécifique et former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

La FUB recommande 5 ou 6 réunions par an.

Plus précisément, nous mettrons en place un comité mobilité, qui rassemblera l'ensemble des parties prenantes et usagers : riverains, chauffeurs de bus, cyclistes, agents municipaux (différents services concernés). Nous travaillerons à élaborer de manière participative les ordres du jour, dans une logique de co-construction des actions.

Nous mettrons en oeuvre une démarche d'évaluation permanente par le recueil de retours d'expérience des usagers du vélo : pratiques et attentes, afin d'adapter les parcours vélos et les aménagements futurs nécessaires aux besoins.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : avenue de l'Yser, avenue de la 1^{ère} armée française, avenue d'Alsace, avenue des Pyrénées, route de Pessan, rue Victor Hugo, rue Rouget de l'Isle, avenue Hoche, boulevard Sadi Carnot, rue de Lorraine et rue Gambetta dans le sens de la montée. à raison d'une piste par an minimum

A étudier plus précisément en établissant un schéma directeur d'aménagements cyclables.

Requalifier la promenade des berges du Gers en voie verte afin de permettre un réel partage de l'espace entre piétons et vélos.

Participer à prolonger cette voie verte en amont et en aval de Auch de 10km chaque année, permettant de relier toutes les villes traversées à Auch. Afficher une signalétique claire et visible expliquant la réglementation de la voie verte et faire de celle-ci un atout touristique important du territoire.

Le schéma directeur des aménagements cyclables sera intégré dans un plan global de circulation urbaine, en réservant les axes à circulation forte sur les boulevards extérieurs.

Les voies cyclables communautaires seront à construire avec les communes voisines, les indicateurs semblent être "au vert".

Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération ainsi que pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : CIRCA et Ciné32, zone du Mouliàs, zones commerciales, zones d'activités etc...

L'ouverture du site et du pont de la caserne Espagne permettront déjà de mettre en oeuvre une première étape de remise en circulation des cycles et piétons, et de préciser la nature des aménagements à suivre.

Action n°5 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur du réaménagement du quartier du Grand Garros et du quartier de la caserne Espagne : voies apaisées, pas de routes traversantes, un maximum de rues piétonnes, etc.

Nous serons attentifs à maintenir la possibilité d'une vie de quartier au sein du Grand Garros. Pour la caserne Espagne, la priorité donnée au piéton et au vélo apparaît comme un évidence.

Action n°6 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

En tant qu'éléments de voirie au même titre que d'autres, ce réseau fera l'objet d'un traitement similaire, permettant aux usagers d'y circuler en sécurité.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°7 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles : diminution du nombre de voiture à un maximum de 2000 par jour pour 80% des rues de la ville

Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables séparées de qualité et d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées.

La reconfiguration du plan de circulation est au coeur de notre projet d'action municipale relatif à la mobilité. Pour concevoir celui-ci, nous mobiliserons toutes les parties prenantes : usagers, techniciens, services, agents... Nous souhaitons permettre aux usagers de véhicules individuels de disposer de parkings d'entrée de ville, et d'utiliser d'autres moyens de déplacements à l'intérieur de la ville, en veillant au bon accès aux différents services et activités.

Action n°8 : je m'engage

Afin d'améliorer la sécurité de toutes et tous, la qualité de l'air et de favoriser les mobilités douces, en application de l'article L. 2213-2 1° du Code Général des Collectivités Territoriales, interdire la traversée de la ville aux camions de plus de 3,5t.

Pour cela relancer le transport ferroviaire de fret : réhabiliter la ligne de fret entre Agen et Auch et créer une ligne Auch - Tarbes.

Abandon de tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés.

Promouvoir et permettre les alternatives plutôt que de déplacer le problème : notamment fret et trains passagers cadencés.

Nous rechercherons, avec la collectivité départementale et l'ensemble des communes concernées par la traversée du transport routier, les solutions les moins coûteuses et les plus respectueuses de l'environnement.

Action n°9 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Réfléchir à la place de la voiture dans la ville.

Redistribuer l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos.

Oui, avec création de places de parkings pour les voitures à l'entrée et à la sortie de la ville. Les services d'urgence (pompiers, SAMU...) seront également consultés afin de s'assurer de la continuité de la qualité de leur service.

Action n°10 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Avec des bandes cyclables associées aux sas vélo en amont afin d'y accéder facilement.

Action n°11 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement. Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

La connexion du parking existant de Circa avec les services de transport urbain apparaît être une priorité, mais il faudra aussi envisager d'autres lieux de stationnement. Peut-être des parkings laissés libres par des déménagements d'entreprises pourront être utilisés ?

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°12 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Action n°13 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Ainsi qu'à la place d'1 place de stationnement voiture sur 10 en centre-ville. Utiliser le programme Alveole pour financer ces stationnements à 60%, associé au financement à 100% d'un programme de 4 séances de 3h de vélo école pour le public ciblé.

Nous mobiliserons les usagers afin d'identifier quels quartiers, quels secteurs sont d'abord prioritaires, afin de favoriser les expériences positives, comme facteurs de réussite d'une conduite du changement réussie.

Action n°14 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Offrir du stationnement vélo sécurisé en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Nous nous appuyerons sur les demandes émergentes des quartiers et des habitants pour mettre en œuvre un plan d'investissements progressif.

Action n°15 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

et équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Le développement de ce type d'équipement sera étudié au sein du comité mobilité, il devra être réalisé en cohérence avec le déploiement du plan de circulation rénové, et anticipé dans le cadre de l'élaboration de ce dernier.

Action n°16 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Nous réaliserons un bilan des moyens mobilisables par la collectivité afin d'aider à l'acquisition de ce type de matériel, en concertation avec le comité mobilité.

Action n°17 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Les solutions souples et légères seront favorisées prioritairement, puis évaluées pour envisager leur déploiement ou leur réadaptation.

Action n°18 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Prévoir un local adapté et pérenne au sein du quartier du Garros pour l'association locale "L'Atelier du Vélo Pour Tous" dont les locaux actuels sont dans des bâtiments qui sont amenés à disparaître. Subventionner son fonctionnement, notamment pour permettre l'embauche d'un salarié. Permettre la récupération des vélos amenés en déchetterie par l'association afin de les revaloriser.

Nous appuierons la construction du modèle économique et d'activités de l'Atelier Vélo, et contribuerons au financement de ses activités en direct d'une part, et par le soutien auprès d'autres partenaires.

Action n°19 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville. et/ou une agence d'écomobilité

La politique de soutien aux associations passera par la mise en place d'une maison des associations et d'un parlement des associations. Les besoins en locaux et relais d'offre de services seront étudiés dans ce cadre, ainsi que les localisations les plus adéquates.

Promouvoir une culture vélo

Action n°20 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Action n°21 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Action n°22 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Sensibiliser les agents au strict respect du code de la route et donc des aménagements cyclables et piétons.

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Inciter les entreprises à organiser des animations pro-vélo.

Nous fournirons un parc à vélos pour les fonctionnaires de la Mairie et pour les élus, pour leurs déplacements au sein de la ville.

Action n°23 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

S'Equiper d'un s'cool bus : vélos collectifs à assistance électrique.

Nous mobiliserons notamment les associations de parents d'élèves afin d'appuyer la mise en oeuvre de ces projets.

Action n°24 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture". et une "fête du vélo".

Action n°25 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Action n°26 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Nous bâtirons ce plan de communication en appui au déploiement du plan de circulation, en valorisant les expériences réussies, en permettant le test par les usagers et futurs usagers (VAE, Vélo-cargo, autres usages...), par la conduite d'ateliers thématiques "comment faire pour... circuler en vélo" (par exemple)

Commentaires généraux

Il nous appartient, aujourd'hui, de construire le monde, et la ville, de demain : une ville dans laquelle nous devons pouvoir vivre et nous déplacer à un moindre coût économique et écologique. Les mobilités douces, associées à des transports en commun réguliers, performants, et accessibles à tous, sont les seules solutions réalistes pour relever ce défi, et le vélo est au coeur de ces solutions. Pour mobiliser les forces du changement, nous devons nous appuyer sur l'ensemble des parties en présence : associations, usagers des voiries, habitants, agents municipaux, élus... et nous n'oublierons pas de nous inspirer

des expériences réussies et des innovations prometteuses, ici ou ailleurs. Nous chercherons des moyens budgétaires, dans les ressources propres de la collectivité, mais également auprès d'autres partenaires, afin de nous montrer à la hauteur de ces enjeux. Ce que nous portons, c'est un programme ambitieux de transition écologique douce, au sein de laquelle nous veillerons à ce que que l'ensemble des problématiques, des questions et des enjeux soient formulés de manière claire, compréhensible, et accessible à tous, afin de permettre à chacun de redevenir citoyen et mobile dans sa ville.